

22 Sep 2025 -07:56

Appartient à Conseil des ministres du 19 septembre 2025

Ajout nomenclature : traitement à distance et télémonitoring par un kinésithérapeute

Sur proposition du ministre de la Santé Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal ajoutant le traitement à distance et le télémonitoring à la nomenclature des prestations médicales.

Par traitement à distance par un kinésithérapeute, on entend « le remplacement d'une séance de traitement kinésithérapeutique physique par un traitement vidéo individuel par le kinésithérapeute d'une durée globale identique ».

Par télémonitoring par un kinésithérapeute, on entend le « suivi du patient au moyen de questionnaires validés et/ou de mesures de paramètres physiologiques et fonctionnels pertinents transmis numériquement au prestataire de soins, par période de sept jours (du lundi au dimanche) incluant un contact vidéo intermédiaire ».

Les tickets modérateurs de ces nouvelles prestations sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté royal qui comprend les tickets modérateurs de toutes les prestations de l'article 7.

Les projets sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 23 mars 1982 portant fixation de l'intervention personnelle des bénéficiaires ou de l'intervention de l'assurance soins de santé dans les honoraires pour certaines prestations

Projet d'arrêté royal modifiant l'annexe de l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté

Rue de la Loi 23

1040 Bruxelles

Belgique

<https://vandenbroucke.belgium.be>

info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud

Porte-parole (FR)

+32 472 02 84 14

sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge

Porte-parole (FR)

+32 479 15 67 58

Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman

Porte-parole (NL)

+32 476 28 83 13

arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse

Porte-parole (NL)

+32 496 47 44 87

billy.buyse@vandenbroucke.fed.be